



FICHE SPECIFIQUE
SERVICE ENFANCE 2023-2024
 Année scolaire



Nom(s) du (des) responsable (s) légal (aux):

Nom et prénom de l'enfant :

Date de naissance :

INSCRIPTIONS AUX DIFFERENTS SERVICE (COCHEZ VOTRE CHOIX)

PERISCOLAIRES	Accueil de loisirs MATIN 7H30 AU VILLAGE 7H30 AU GABRE	Accueil de loisirs SOIR Jusqu'à 17h15 AU GABRE Jusqu'à 18h30 AU VILLAGE	Accueil de loisirs MERCREDI AU VILLAGE ACCUEIL DES 7H30 ET TRANSPORT POUR LES ENFANTS DU GABRE ET PLAN DU VAR	Transport Scolaire MATIN POUR LES ENFANTS DU GABRE ET PLAN DU VAR	Transport Scolaire SOIR POUR LES ENFANTS DU GABRE ET PLAN DU VAR
	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

RESTAURATION	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

L'inscription pour les garderies du matin et soir est mensuel, et payable au forfait selon votre

ACM des Mercredis

PERIODE	Cycle Complet	Choisir le ou les mercredis.
<u>Période 1</u> : septembre / octobre Comprenant 7 mercredis du 06/09 au 18/10/23		06 13 20 27 04 11 18 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
<u>Période 2</u> : novembre / décembre Comprenant 6 mercredis du 8/11 au 13/12/23		08 15 22 29 06 13 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

Publication consentie à titre gratuit :

J'autorise les établissements du SIVOM et/ou de la Mairie de Bonson à publier sur tout support des photographies, films, enregistrements sur lesquels mon enfant peut figurer ainsi que les productions et œuvres originales qu'il aura réalisées dans le cadre des activités où vous l'avez inscrit et sous la responsabilité de l'équipe éducative.

Conformément à l'article 9 du Code Civil sur le « Droit à l'image » et à l'Article 121-2 du Code de la Propriété intellectuelle. **Oui / Non**

Le règlement intérieur et le règlement financier sont disponibles sur le site internet www.sivomvaldebanquiere.fr.

Le(s) responsable(s) légal(aux) ou tuteur de l'enfant, déclare(nt) exact(s) tous les renseignements portés sur cette fiche spécifique.

La (les) signature (s) implique(nt) l'acceptation du :

Règlement intérieur

Règlement financier si vous avez choisi le prélèvement automatique de vos factures périscolaires.

Fait-le :

Nom, prénom du parent ou tuteur (*)

Nom, prénom du parent ou tuteur (*)

.....

.....

Signature(s) obligatoire(s) du (des) responsable(s) légal (aux) ou tuteur : (*)

(*) : Rayez la mention inutile

Nous vous rappelons que toute facture impayée post échéance engendrera la production d'un titre exécutoire à la Trésorerie.

A fournir lors de l'inscription, tout dossier incomplet sera refusé

DOCUMENTS A FOURNIR	PARTIE A REMPLIR PAR L'ADMINISTRATION
Fiche spécifique remplie et signée	Oui / Non
Certificat de scolarité pour les enfants non scolarisés à Bonson mais domiciliés sur la commune	Oui / Non